

BTS ENRÔLEMENT ET RÉCEPTION DES DOSSIERS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique porte à la connaissance des candidats inscrits au BTS qu'une opération d'enrôlement et de réception de dossiers se **déroulera du 06 au 22 mai 2019** dans les établissements d'origine pour les candidats officiels de 2^{ème} et 1^{ère} année et à la Direction des Examens et des Concours (Plateau, immeuble Daoud 2^e étage) pour les candidats libres.

Les candidats sont priés de se rendre disponibles dès à présent et de se munir des pièces suivantes :

Candidats officiels et candidats libres inscrits au BTS 2019 / (2^{ème} année)

1. Une fiche d'inscription renseignée et imprimée (en ligne) ;
2. Un extrait d'acte de naissance (original) ;
3. Une photocopie de la carte nationale d'identité ou attestation d'identité (recto verso sur la même page) ;
4. Le(s) certificat(s) de scolarité attestant de la préparation complète au BTS ;
5. Une photocopie légalisée pour les candidats officiels du diplôme de base requis ou à défaut du relevé de notes obtenues à l'examen (**BAC, BT, BP**) ;
6. La fiche d'autorisation d'inscription en année préparatoire pour les candidats n'ayant pas obtenu le BAC ou le BT ou le BP;
7. Deux (2) photos d'identité de même tirage ;
8. La photocopie de la fiche de transfert (s'il y a lieu) ;
9. La photocopie de la fiche de report de scolarité (s'il y a lieu) ;

Candidats de première année préparant le diplôme du BTS / (1^{ère} année)

1. Une fiche d'affectation ou d'orientation ;
2. Un extrait d'acte de naissance ;
3. Une photocopie de la carte nationale d'identité ou attestation d'identité (recto verso sur la même page) ;
4. Une photocopie du reçu d'inscription

NB : Pour les candidats libres produire l'original de chaque pièce plus une photocopie simple.

Pour tout renseignement appeler au 20 32 90 95.

Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI